



Emprunts toxiques :

le contribuable continue de payer à la place des banques

Attac 45
56 ter rue Sainte-Catherine
45000 Orléans
attac45@attac.org

- Lettre ouverte aux institutions qui ont contracté des emprunts toxiques -

La récente envolée du franc suisse face à l'euro vient de nous rappeler que le problème des « emprunts toxiques » est loin d'être réglé : de nombreux établissements publics et collectivités locales avaient accepté de lier les taux d'intérêt de leur remboursement à l'évolution du franc suisse, la monnaie la plus stable du monde... Résultat en janvier 2015 : des taux qui grimpent brusquement jusqu'à 30% !

Jusqu'à ce soudain décrochage, on pouvait croire le scandale des emprunts toxiques oublié, avec ses 5500 institutions enchaînées à un quarteron de banques sans morale, Dexia en tête, par le biais de contrats aussi opaques que mirifiques... Pendant des années, ce sont plus de 10.000 contrats de ce type qui ont été signés. Tous dangereux de par l'évolution imprévisible de leur taux d'intérêt ; tous fortement rémunérateurs pour les banques, leurs dirigeants et leurs actionnaires.

Dans le Loiret

Dans le Loiret, un nombre important d'institutions avaient été identifiées comme ayant souscrit des emprunts toxiques : 20 communes, 2 communautés de communes, 3 centres hospitaliers, 1 bailleur social, le Service départemental d'incendie et de secours ; ainsi que la Région¹.

De manière parcellaire et fortuite, on sait que certaines de ces institutions ont renégocié leur prêt ; on sait aussi que tous les taux n'ont pas évolué de la même manière.

Mais une chose est sûre, c'est que plusieurs années après la crise financière qui a fait tomber comme des dominos les systèmes spéculatifs construits sur du vent (tout commença, rappelons-nous, avec les subprimes), le danger d'étranglement pour nos institutions est loin d'être écarté, et ce sont les budgets locaux, le financement public local, la démocratie locale qui s'en ressentent durement : « la hausse du franc suisse, c'est un collège en moins pour la Seine-Saint-Denis » (Claude Bartolone).

1 La liste détaillée des emprunts contractés uniquement auprès de Dexia dans le Loiret, directement tirée du dossier diffusé par Libération sur la base d'un document interne à Dexia, se trouve ici :

http://local.attac.org/attac45/IMG/pdf/Liste_des_collectivites_du_Loiret_victimes_des_emprunts_toxiques-1.pdf

Il y a trois ans, Attac 45 avait, seule d'abord puis avec 17 autres organisations dans le cadre du Collectif pour un Audit Citoyen du Loiret, animé une série d'actions de sensibilisation du grand public et d'interpellation de toutes les communes du Loiret, leur proposant de s'engager contre le principe des emprunts toxiques².

Faire rendre la justice

Aujourd'hui encore, la meilleure issue pour ces collectivités, ainsi que le propose Patrick Saurin, spécialiste des emprunts toxiques³ et membre du Collectif pour un Audit Citoyen de la dette⁴, reste de suspendre le paiement des échéances de leurs emprunts toxiques et d'entamer une action en justice pour faire requalifier le prêt. En effet, alors que le fonds de soutien mis en place par le gouvernement est notoirement insuffisant, de nombreuses actions en justice sont sur le point d'être initiées contre les banques responsables.

Il est également important de soutenir et rejoindre (comme l'ont déjà fait la commune de Pithiviers et le SYCTOM) l'association de collectivités locales « Acteurs Publics Contre les Emprunts Toxiques »⁵, dont les objectifs sont l'échange d'expérience, l'action collective et la représentation des contribuables locaux auprès des pouvoirs publics.

Attac 45, le 29 janvier 2015.

2 a) Lettre d'Attac 45 aux organismes du Loiret touchés par les emprunts toxiques :

http://local.attac.org/attac45/IMG/pdf/Lettre_aux_collectivites_locales.pdf

b) Lettre du CAC 45 à l'ensemble des mairies du Loiret : http://local.attac.org/attac45/IMG/pdf/Deliberation_-lettre_aux_Maires.pdf

c) Modèle de délibération proposé par le collectif : http://local.attac.org/attac45/IMG/pdf/Modele_de_deliberation.pdf

3 <http://blogs.mediapart.fr/blog/patrick-saurin/190115/le-franc-suisse-senvole-raison-de-plus-pour-ne-pas-payer-les-emprunts-toxiques>

4 <http://www.audit-citoyen.org/?cat=32>

5 <http://www.empruntstoxiques.fr/>